



République Française
Département ARDENNES
COMMUNE DE LUCQUY

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 05 juillet 2022

L'an 2022 et le 05 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en MAIRIE, sous la présidence de LAMORLETTE Alain, Maire.

Présents : M. LAMORLETTE Alain, Maire, Mmes : DESSAINT Marie-Josée, HOURLIER Vanessa, RICHEZ Constance, Mm : CUIF Denis, GUERY Christophe, HAUTION François, JOVIC Alexandre, LAURENT Patrice, ZEHR Patrick.

Absents excusés : 3

Absent(s) ayant donné procuration : Mme SAVIO Gaëlle donne procuration à Mme RICHEZ Constance, THOIN Jérémy donne procuration à M. GUERY Christophe, Martin Pierre CHARLIAT donne procuration à M. LAMORLETTE Alain.

A été nommée secrétaire de séance : Mme RICHEZ Constance

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 11
- Procuration : 3

Date de la convocation :

Date d'affichage :

Objet(s) des délibérations :

SOMMAIRE

- Création d'une voirie communale pour le futur lotissement.
- Réhabilitation de la salle polyvalente.
- Attribution d'une subvention aux associations locales exercice 2022.
- Subvention FSE et classe de mer Collège Vallière
- Travaux FDEA
- Réflexions sur les hausses de loyers communaux.
- Travaux d'extension de réseau eau potable pour un terrain Rue de l'école.
- Location du logement communal 35 avenue Pasteur.
- Caution à rendre suite au départ logement communal 35 avenue Pasteur.
- Recrutement de 2 agents en contrat d'accompagnement dans l'emploi.
- Création d'un emploi permanent de secrétaire de mairie.
- Approbation du rapport de la CLECT du 29 juin 2022.
- Projet de maraîchage.
- Location de bâtiments communaux.
- Participation au chemin des crèches
- Nomination de la nouvelle voirie de la Zone Artisanale.

Le maire donne la parole à Mr HAUTION :

Mr HAUTION annonce qu'il démissionne de son poste de 1^{er} adjoint et du conseil municipal ; sa demande de démission sera déposée prochainement en Sous-préfecture.

• **Création d'une voirie communale pour le futur lotissement.**

REF : 05072022-01

Le maire propose aux membres du conseil municipal que la commune peut solliciter une aide de 12240€ à la communauté de commune des crêtes dans le cadre du contrat de territoire pour la création de la voirie communale pour le futur lotissement. Le maire propose de solliciter la Com-Com.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

• **Réhabilitation de la salle polyvalente.**

REF : 05072022-02

Le maire propose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de la rénovation de la salle polyvalente un diagnostic technique a été demandé à 3 bureaux de contrôle. Le maire propose d'attribuer la mission à SOCOTEC pour un montant de 7690€.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

• **Attribution d'une subvention aux associations locales exercice 2022.**

REF : 05072022-03

Le maire fait part au conseil municipal des demandes de subvention concernant les associations locales.

Le maire propose d'attribuer :

Comité des fêtes	2000€
USCL	2000€
Association Famille Rurale	2000€
Don du sang	50€
Association des anciens Combattants	150€
Souvenir Français	50€
ADMR	275€
Prévention Routière	100€

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

• **Subvention FSE et classe de mer Collège Vallière.**

REF : 05072022-04

Le maire fait part au conseil municipal du courrier de demande de subvention concernant les élèves de Lucquy fréquentant le Collège Vallière.

Le maire propose comme les années précédentes d'attribuer :

- A 29 élèves fréquentant le FSE pour 10€ par élèves.
- A 5 élèves participant au séjour classe de mer pour 30€

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 2

• **Travaux FDEA**

REF : 05072022-05

Le maire fait part au conseil municipal que des travaux par la FDEA sur le réseau Basse Tension et éclairage public sont nécessaires :

Le maire propose de réaliser :

- Rue du Stade : pose de 3 points lumineux
- Avenue Pasteur : Déplacement du point de coupure sur le réseau BT aérien.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

• **Réflexions sur les hausses de loyers communaux.**

REF : 05072022-06

Le Maire fait part au Conseil Municipal que la hausse sur les loyers est actuellement d'environ 3,5% et que la communauté de commune va prélever une taxe d'assainissement de 1€/m3 HT d'eau potable consommée.

Le maire propose :

- De suspendre la hausse sur les loyers communaux suivants pendant la période allant du 1 Septembre 2022 au 30 août 2023.
- De supprimer la charge assainissement sur les loyers communaux qui va être remplacée par la taxe assainissement.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

• **Travaux d'extensions du réseau d'eau potable pour un terrain Rue de l'école.**

REF : 05072022-07

Le maire informe au Conseil Municipal qu'un terrain classé en zone UA dans la Rue de l'école est à vendre mais celui-ci n'est pas desservi en eau potable.

Le montant estimé des travaux s'élève à 2746€ HT.

Le maire propose de partager les frais avec le propriétaire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de participer à hauteur de 1350€ pour l'extension du réseau AEP dans la rue de l'école.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

• **Location du logement communal du 35 avenue Pasteur**

REF : 05072022-08

Le maire fait part au Conseil Municipal que suite au départ du locataire Mr COTTON Christopher et Mme LOUIS Lydie en date du 03 août 2022 le logement est vacant.

Mr LABIE Jordan ainsi que sa compagne Mme RENARD Lydie ayant déposé une demande de location pour cet appartement, le Conseil Municipal accepte de leur louer à partir du 4 août 2022.

Les conditions de location restent inchangées, le loyer nu s'élève à 312.36€ et de charges à 10.53€. Une caution de 312.36€ correspondant à un mois de loyer sera demandée.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

• **Caution à rendre suite au départ du logement 35 avenue Pasteur**

REF : 05072022-09

Le maire fait part au Conseil Municipal du départ du locataire Mr COTTON Christopher et Mme LOUIS Lydie en date du 03 août 2022.

Le Conseil Municipal décide de rembourser la caution à Mr COTTON et Mme LOUIS pour un montant de 307.41€ s'il n'y a pas de remarques à faire sur l'état du logement à leur départ.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

• **Recrutement de 2 agents en contrat d'accompagnement dans l'emploi**

REF : 05072022-10

Monsieur GUERY informe le conseil municipal que les contrats de travail de Mme LEPEUCH et Mme LEROY se terminent le 31 juillet 2022 et qu'elles ne sont plus éligible au CAE.
Mr GUERY propose de recruter 2 nouveaux agents.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

• **Création d'un emploi permanent de secrétaire de mairie.**

REF : 05072022-11

Le maire fait part au conseil municipal que le poste de secrétaire de mairie est toujours vacant mais que les candidats se sont bien présentés mais l'emploi à temps partiel (26h) est un frein pour le recrutement.

Au vu de la charge de travail supplémentaire ces dernières années (AF, OM, location supplémentaire, archivage pas fait).

Le maire propose de créer un emploi permanent à temps complet au poste de secrétaire de mairie et de réduire le prochain contrat de l'agence postale de 4h (20h).

Pour : 11 Contre : 1 Abstention : 2

• **Approbation du rapport de la CLECT du 29 juin 2022**

REF : 05072022-12

Le maire fait part au Conseil Municipal, le rapport de la CLECT du 29 juin 2022 relatif à l'évolution des charges liées à la compétence transférée à la Communauté de Communes en 2022 (Contribution au budget du SDIS).

- Vu le rapport de la CLECT du 29 Juin 2022 (approuvé à l'unanimité),
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-5,

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

• **Projet de maraîchage**

REF : 05072022-13

Le maire fait part au conseil municipal d'un projet de création de maraîchage sur la commune par le Com-Com. Il est demandé de proposer des terrains vacants susceptibles de convenir pour faire du maraîchage.

Le maire propose de répondre à l'appel de la Com-Com.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

• **Location de bâtiments communaux**

REF : 05072022-14

Le maire expose aux membres du conseil municipal deux demandes de location pour stockage de matériel dans des bâtiments communaux.

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide :

- De louer à Mr Jérémy THOIN la baraque à pompe pour 10€ par mois soit 120€ annuel.
- De louer à Mr LAMBLIN Didier une partie du bâtiment agricole ancienne ferme de Guy Michel pour 15€ par mois soit 180€ annuel.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

• **Participation au chemin des crèches**

Le maire fait part au conseil municipal de la demande de la Com-Com pour participer au chemin des crèches ; il s'agit d'installer dans le mois de décembre des crèches avec quelques ouvertures au public.

• **Nomination de la nouvelle voirie de la Zone Artisanale.**

Le maire fait part au conseil municipal de la demande de la Com-Com de nommer la nouvelle voirie créer pour la Zone artisanale.

Mr Guery réunira une commission pour proposer le nom de la nouvelle voirie pour le prochain conseil municipal.

• **PLUI – Trame verte et bleue**

Le maire informe le conseil municipal que dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'urbanisme intercommunal, nous mettons un registre de la concertation à la disposition du public à l'accueil de la mairie.

Ce registre est un moyen de concertation des habitants et acteur du territoire avant le lancement de l'enquête publique. Une note explicative sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

• **Choix de l'éclairage la nuit**

Le maire fait part au conseil municipal que pour des raisons d'économie d'énergie, on pourrait limiter les heures de fonctionnement de l'éclairage public sauf sur les zones de travaux concernés par l'assainissement afin d'assurer la sécurité des usagers. Une réflexion en commission sera apportée pour le prochain conseil municipal.

- **Recensement de la population**

Le maire fait part au conseil municipal que le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.

- **Projet d'antenne SFR**

Le maire fait part au conseil municipal d'une demande de l'opérateur SFR pour l'implantation d'une antenne relais sur notre territoire afin d'améliorer la qualité du réseau.

Le maire a proposé un terrain communal sur la route allant à Auboncourt-Vauzelles à 300m des habitations.

- **Travaux Fibre**

Le maire fait part au conseil municipal qu'il a contacté l'entreprise Losange chargée de réaliser les Travaux pour la Fibre sur Lucquy, car certaines maisons ne sont toujours pas éligibles au branchement Fibre.

De ce fait nous avons envoyé à Losange un plan avec le recensement des Habitations non éligible afin de réaliser les travaux de câblage.

Questions diverses.

Mme Richez et Mr Zehr aborde l'organisation de la fête patronale qui aura lieu les 17 et 18 septembre.

- ***Demande d'autorisation pour feu d'artifice***
- ***Demande d'installation des forains.***

Levée de la séance à 22 h 30.